

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

26 AVRIL 2023



PLASTIC OMNIUM



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Laurent BURELLE



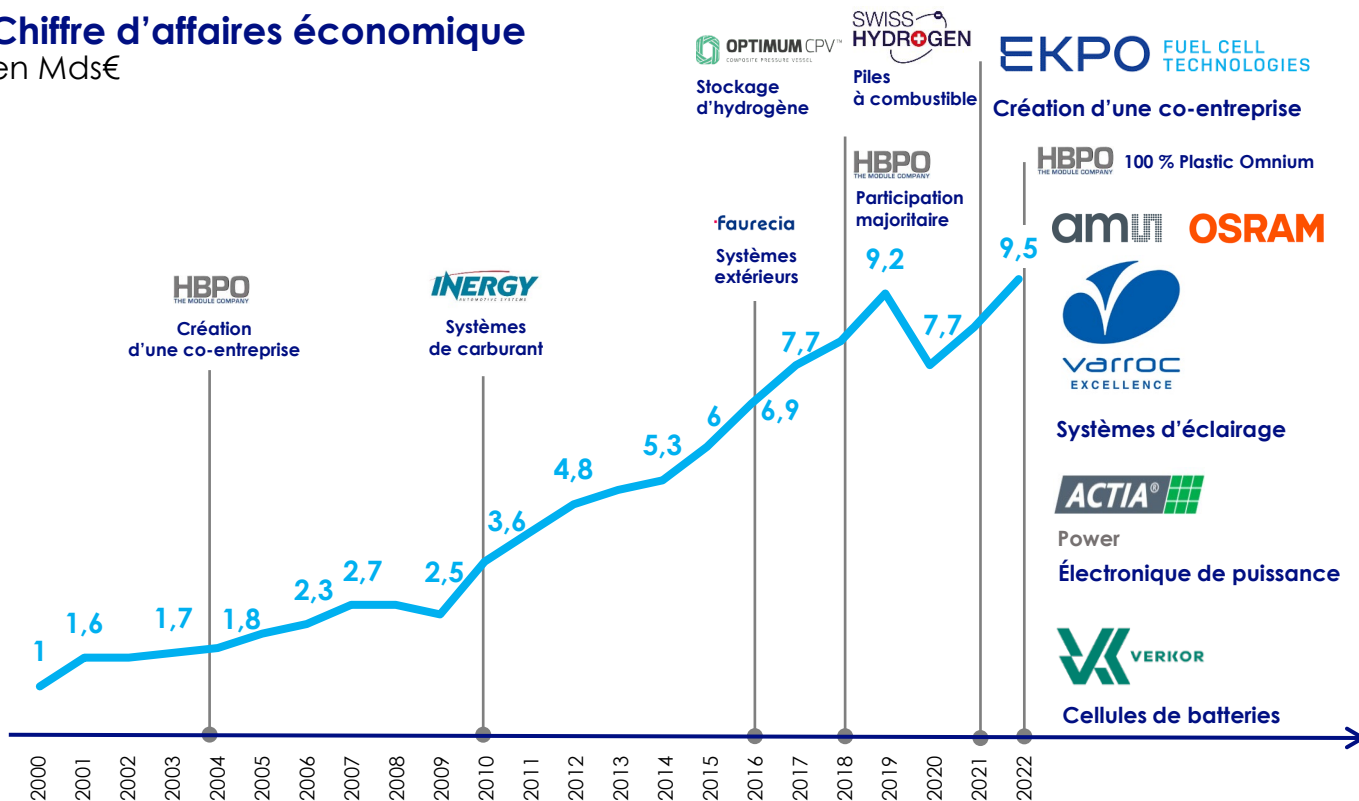
PLASTIC OMNIUM



Leader de la mobilité durable, électrique et connectée

Plastic Omnium se réinvente !

Chiffre d'affaires économique
en Mds€



Chiffre d'affaires

x 9,5
depuis 2000

50%
Croissance organique

50%
Croissance externe

Un profil de croissance renforcé

Augmentation du contenu par véhicule



9,5 Mds€ chiffre d'affaires économique 2022

11,5 Mds€ objectif chiffre d'affaires économique 2025

40 500 employés
dans **28** pays, sur **4** continents

150 usines
43 centres de R&D



**INTELLIGENT EXTERIOR
SYSTEMS**

#1

MONDIAL



LIGHTING

#2

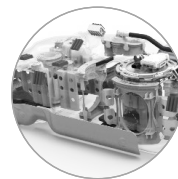
**MONDIAL SUR LES VOITURES
ÉLECTRIQUES**



MODULES

#1

MONDIAL



**CLEAN ENERGY
SYSTEMS**

#1

MONDIAL



**NEW
ENERGIES**

Objectif #1

MONDIAL

AVEC :  **PO SOFTWARE HOUSE**

UNE ANNÉE 2022 RICHE EN CHANGEMENTS

Laurent FAVRE
Félicie BURELLE



PLASTIC OMNIUM



Plastic Omnium

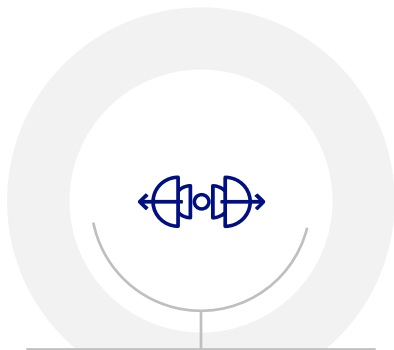
Notre Vision



DRIVING A NEW GENERATION OF MOBILITY

Notre réponse stratégique

Priorités stratégiques



Renforcer notre portefeuille

de produits
afin d'augmenter
notre contenu
par véhicule



Générer une nouvelle croissance

rentable dans la mobilité
électrique, la connectivité
et la sécurité



Élargir notre champ d'application

aux services découlant
des nouvelles exigences
en matière de mobilité

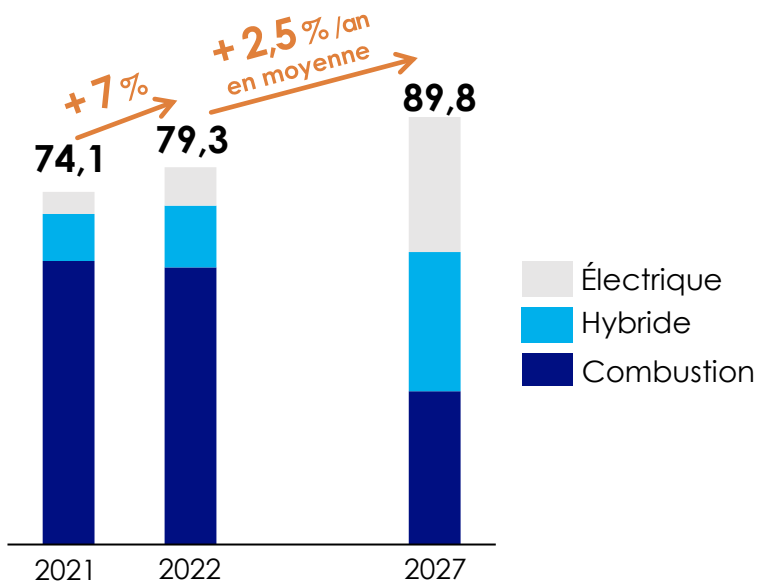


Un marché en pleine mutation requérant de l'agilité

2021-2027 – Évolution du mix propulsion

Perspective de production mondiale par type de propulsion

en millions de véhicules



Électrique
en 2027

~37%

Europe

~47%

Chine

~15%

Asie
(hors Chine)

~26%

Amérique du Nord



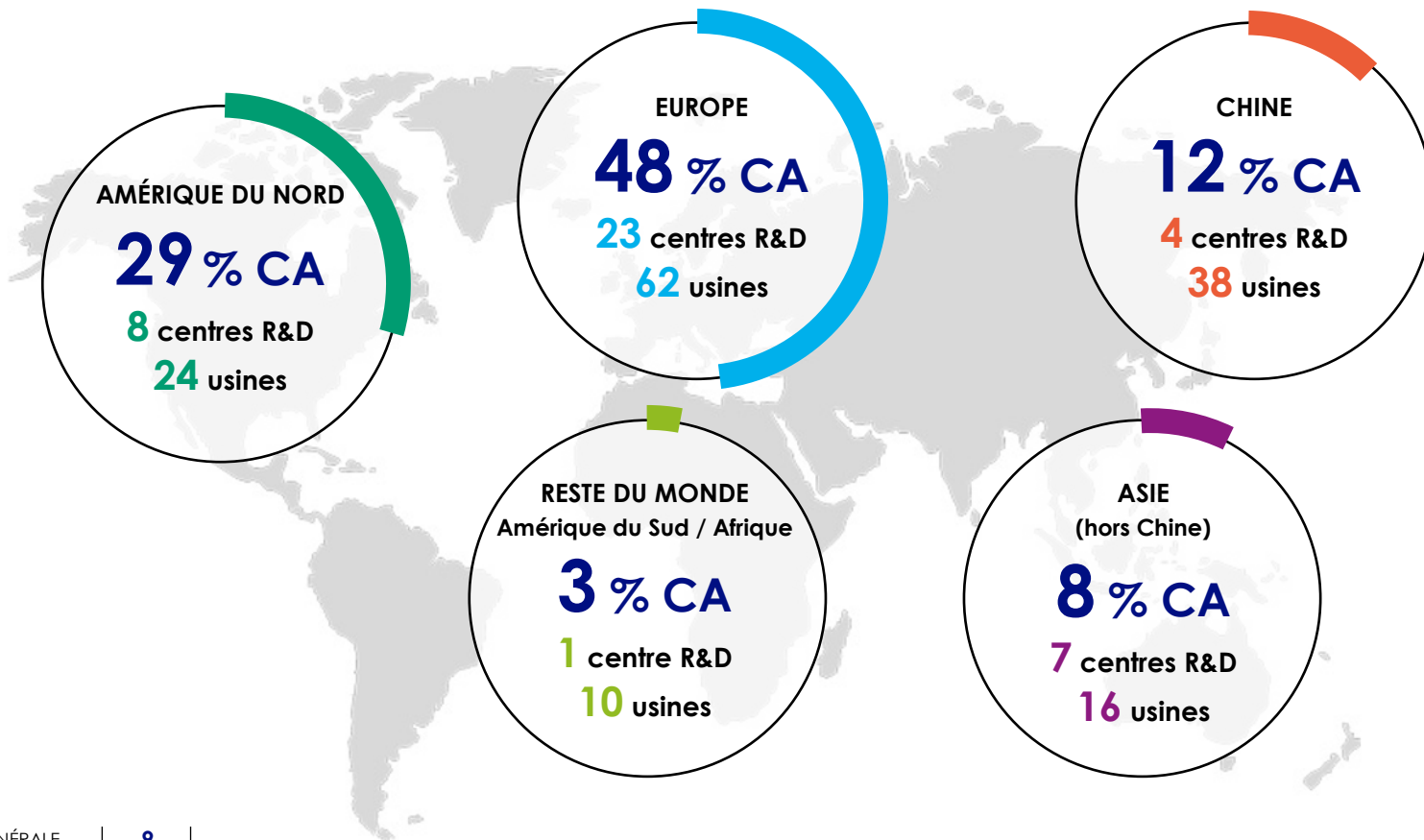
TENDANCES ACTUELLES

- Inflation
- Redémarrage du marché chinois
- Stabilité de la chaîne d'approvisionnement
- Évolution du mix propulsion
- Croissance du marché

Source : S&P Global Mobility Powertrain database January 2023 [0-3,5t] – BEV excl. REX

Une présence géographique progressivement plus homogène

Position renforcée en 2022



Un profil renforcé, augmentant la valeur par véhicule

Proposition de valeur globale



Intelligent Exterior Systems

Leader des pare-chocs et hayons, et précurseur pour les matériaux recyclés

NOTRE OFFRE



**Pare-chocs
avant et arrière**



Hayons



**Intégration
de fonctions**

Fonctions ADAS
(aide à la conduite)



DES SOLUTIONS INTÉGRÉES, OPTIMISÉES, INNOVANTES



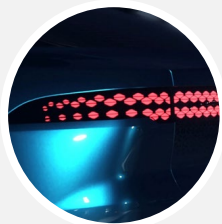
OBJECTIF

**Renforcer notre position de leader
par des synergies avec les activités
Lighting & Modules**

Lighting – style, sécurité & connectivité

Une diversification qui se construit sur les synergies

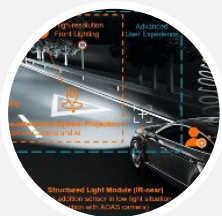
NOTRE OFFRE



Logiciel
& Digitalisation



Style
& liberté de design



Sécurité



CROISSANCE RENTABLE



OBJECTIF

- 1,5 Md€ de chiffre d'affaires en 2027
- Marge opérationnelle proche du standard Groupe en 24-36 mois

Modules

Leader dans les modules, avec une offre qui se diversifie

NOTRE OFFRE



Modules
block avant



Modules
de cockpit



Systèmes
aérodynamiques



DES PRODUITS POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



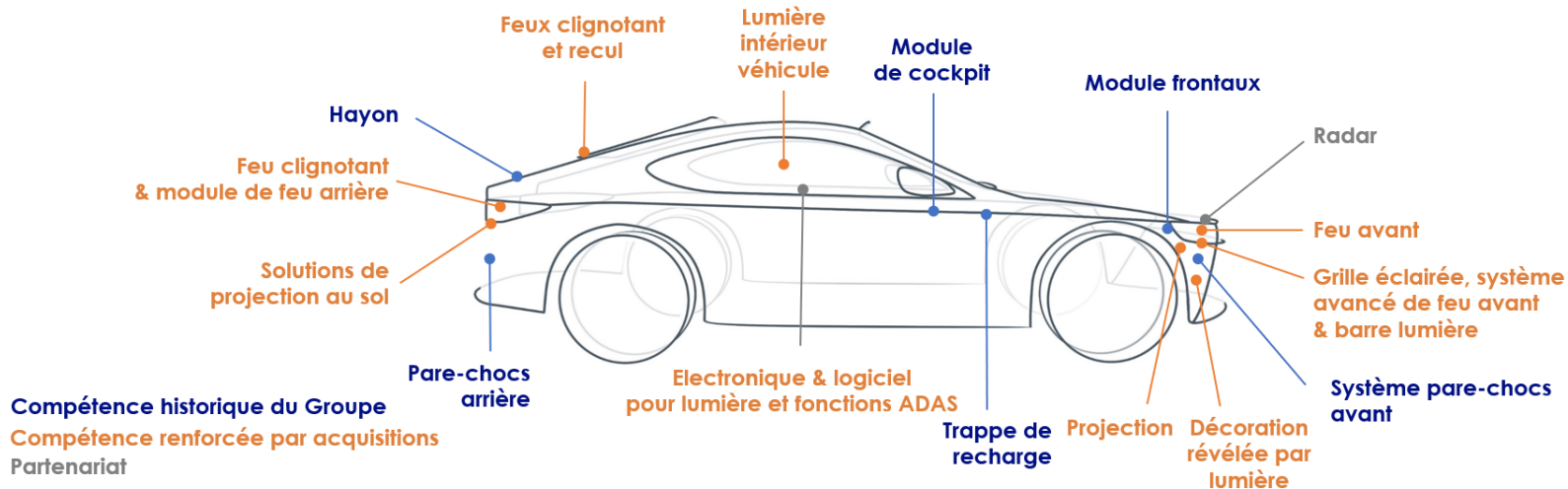
OBJECTIF

Diversification technologique
et géographique

Offre Extérieure Intégrée, une position unique

Des solutions optimisées et innovantes adressant les besoins des nouveaux véhicules

NOTRE OFFRE



SYNERGIES :



- INTELLIGENT EXTERIOR SYSTEMS
- PO MODULES
- PO LIGHTING

OBJECTIF

Générer des nouveaux business via des systèmes combinant les divisions à compter de 2023

PROPULSION

Systèmes à carburant, consolidation du marché

Business mature, position de leader

ÉVOLUTION DU MARCHÉ SYSTÈMES À CARBURANT

Part
de marché

22 %

2022

27 %

2027

NOTRE OFFRE



Systèmes
de stockage
de carburant



Systèmes
de réduction
des émissions



RENFORCER NOTRE POSITION DE LEADER



OBJECTIF

Confirmer notre place d'acteur
incontournable pour les solutions
de stockage

Source: S&P Global Mobility Powertrain database January 2023 [0-3,5] – sans BEV & FCEV

Systèmes batterie e-Power

Une offre diversifiée

NOTRE OFFRE



Systèmes de batterie

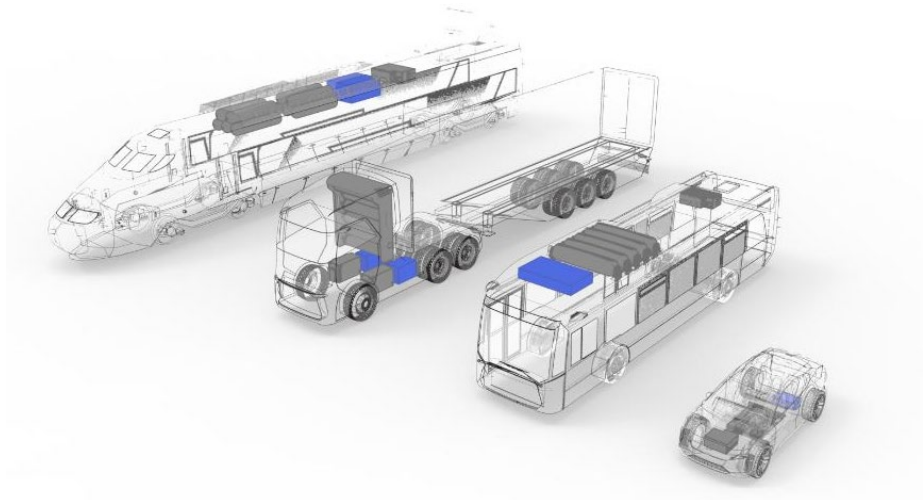


Électronique de puissance



Systèmes d'électrification

DES BATTERIES POUR LA MOBILITÉ LOURDE



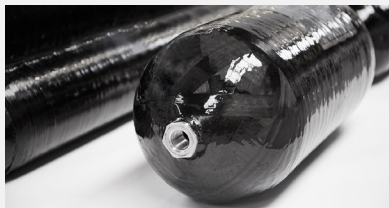
OBJECTIF

1 Md€ de chiffre d'affaires en 2030

Hydrogène, en position pour devenir leader

Sur la voie de l'industrialisation

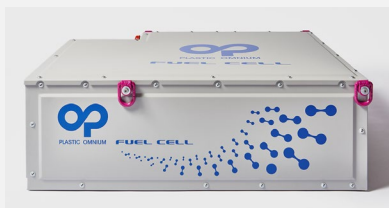
NOTRE OFFRE



Stockage
hydrogène
haute pression



Pile
à combustible



Système
hydrogène
intégré



LEADER SUR UN MARCHÉ ÉMERGENT

Couvrir les 3 continents
avec la construction /
extension de 6 usines
entre 2022 et 2025



Nouvelle usine à Compiègne
opérationnelle en 2025

OBJECTIF

- 300 M€ de chiffre d'affaires en 2025
- 3 Mds€ de chiffre d'affaires en 2030

L'innovation, au cœur de notre stratégie

Étapes majeures

PRIX PACEPILOT



Radar imageur 4D

VERKOR



Partenariat stratégique

CHALLENGE INNOVATION



OP x iScience
The future of
Eco-Designed
Vehicles.
Pour l'avenir
des véhicules éco-conçus

SOFTWARE HOUSE



Création de OP'nSoft

2022

2023

TROPHÉE DES FEMMES DE L'INDUSTRIE



Abla
STEINMETZ

HYDROGÈNE



Usine de réservoirs à hydrogène
à Compiègne opérationnelle en 2025

ACCORD DE PARTENARIAT



Recherche
avancée

CES LAS VEGAS



Toute 1^{ère} présence au CES
Deux prix Innovation Lighting

PARTENARIAT AVEC LE MIT



Programme
de Liaison Industriel (ILP)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une démarche engagée
au service des générations futures

Laurent FAVRE
Félicie BURELLE



ACT FOR ALL

Notre programme pour une mobilité durable

L'attention
portée aux
collaborateurs



La production
durable



L'entrepreneuriat
responsable



Notre engagement climat

Engagement pour les futures générations

Activités opérations du Groupe (SCOPES 1 & 2)
neutre en 2025*



RÉDUIRE

Réduction de 12 %
de la consommation
d'énergie



REMPLENER

Utilisation
d'énergie
renouvelable



COMPENSER

Projets
de compensation
carbone

Activités amont & aval (SCOPE 3)
- 30 % en 2030



COLLABORER

Plan d'action avec
les parties prenantes

Neutralité complète pour le Groupe en 2050

Objectifs approuvés par



et alignés avec



* Pour les nouvelles acquisitions, SCOPES 1 & 2 neutres en 2027

De solides performances en 2022

Vers l'objectif 2025 de neutralité en scopes 1 & 2

ÉMISSIONS
DES OPÉRATIONS
SCOPES 1 & 2

ÉMISSIONS
DE LA CHAÎNE DE VALEUR
SCOPE 3

2022

357
kt CO₂

30
Mt CO₂

- 9 %
Émissions
de CO₂
vs. 2021

- 26 %
vs. 2019

- 5 %
Émissions
de CO₂
vs. 2021

- 29 %
vs. 2019

RECONNUES
PAR LES AGENCES



Score EcoVadis augmenté :

80/100

STATUT PLATINUM



CDP Climat
Note améliorée :

A-

Des réalisations concrètes

En Europe, des capacités d'énergie renouvelable additionnelles d'ici 2025

Consommation
électrique
annuelle

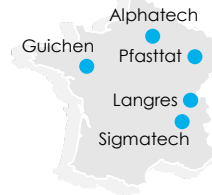
 **OBJECTIF 2025**
Besoins couverts
par des sources locales
d'énergie renouvelable

France

100 GWh

~ 22 000 foyers

40 GWh
soit **40 %**



Alphatech
Guichen
Pfastat
Langres
Sigmatech



Europe
(hors France)

350 GWh

~ 76 000 foyers

31 GWh
soit **9 %**

BELGIQUE



Herentals



ESPAGNE



Redondela / Vigo
Tudela
Aravalo
Valence



ANGLETERRE



Warrington



Des ressources engagées

Près de 1 Md€ investis d'ici 2025



NEUTRALITÉ CARBONE DES OPÉRATIONS EN 2025

CUMUL 2022-2025

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- 12 % consommation

74 M€

CERTIFICATS ÉNERGIE RENOUVELABLE
ET COMPENSATION CARBONE

Couverture des émissions résiduelles

3-6 M€



BAISSE DE 30 % DES ÉMISSIONS DE LA CHAÎNE DE VALEUR D'ICI À 2030

CUMUL 2022-2025

ACTIVITÉ MOBILITÉ HYDROGÈNE

300 M€ CA en 2025

320 M€

3 Mds€ CA en 2030

+ 376 M€ depuis 2015

ACTIVITÉ MODULES BATTERIES

1 Md€ CA en 2030

200 M€

PROJETS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 600 ktCO₂eq en 2030

10 M€

RESSOURCES HUMAINES ENGAGÉES :

50 personnes + 210 ambassadeurs dans 21 pays

Développement durable

2022 : une évolution positive des indicateurs



SÉCURITÉ
(sans Lighting)



RÉALISATION
2022

0,78*



OBJECTIF
2025

0,5



JEUNES
Alternants, VIE
& stagiaires



RÉALISATION
2022

1 204



OBJECTIF
2025

1 300



DIVERSITÉ / FEMMES



RÉALISATIONS
2022

33 %
au sein
du Comité Exécutif



OBJECTIFS
2030

23,2 %
cadres dirigeantes

40 %

31 %
effectifs Groupe

> 30 %



GOVERNANCE

**Comité spécialisé
du Conseil d'Administration**
traite de responsabilité sociétale d'entreprise

20 %

Indicateurs Développement Durable
dans la rémunération variable pour le Directeur Général,
la Directrice Générale Déléguée
ainsi que l'ensemble des Directeurs

* FR2 : taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt de travail - FR2 = 0.95 en incluant Lighting pendant 3 mois

RÉSULTATS ANNUELS 2022

Une croissance forte et profitable

Tous les objectifs atteints !

Laurent FAVRE



PLASTIC OMNIUM



Forte dynamique

Un groupe qui se positionne pour demain



ORDER

PRISES DE COMMANDES ÉLEVÉES

pour toutes les activités
sécurisant la croissance future



1,3 Md€

investis en 2022



4 ACQUISITIONS majeures



16% des revenus*

dans les véhicules électriques
(+ 6 pts / production automobile)

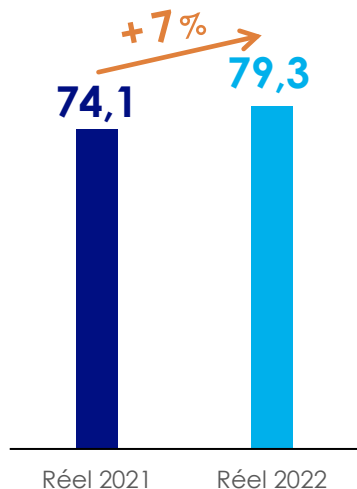
* En excluant les systèmes à carburant





Forte croissance organique dans les régions clés du monde

Croissance globale du marché en 2022

2022 : DÉBUT DE LA REPRISE

Production automobile mondiale en millions de véhicules



	 EUROPE	 AMÉRIQUE DU NORD	 CHINE	 ASIE (HORS CHINE)
% DU CA ÉCONOMIQUE	48 %	29 %	12 %	8 %
<i>PRODUCTION AUTOMOBILE* par région en 2022 vs. 2021</i>	+ 0,2 %	+ 9,2 %	+ 9,1 %	+ 10,0 %
CA PO 2022 vs. 2021 à pcc	+ 5,5 %	+ 13,8 %	+ 4,7 %	+ 26,7 %
PERFORMANCE	+ 5,3 pts	+ 4,6 pts	- 4,4 pts	+ 16,7 pts

* Source : S&P Global Mobility Powertrain database January 2023 [0-3,5t]

Prises de commandes clés

2022

ÉLECTRIQUE

US Électrique



Bloc avant
volet de grille actif,
module de cockpit

Renault 4 Ever



Pare-chocs avant,
arche de roue

1^{er} Smart Panel

COMBUSTION



Audi Q9

Hayon, bloc avant,
face avant technique
et système à carburant

1^{er} hayon plastique
avec un constructeur
premium allemand



VW Tiguan

Pare-chocs avant
et arrière

Prises de commandes clés

2022

ÉLECTRIQUE

Renault / Hyvia



Réservoir H₂
haute pression

1^{er} pack batterie
pour véhicules
utilitaires légers

Allison Hybrid



Pack batterie

COMBUSTION



Renault Kwid

Système à carburant

Du métal au plastique

Ford F150



Système à carburant

Meilleures ventes USA

Très forte progression sur l'ensemble des indicateurs financiers

Évolution 2021-2022

En M€	2021	2022	Variation	Variation à pcc*
Chiffre d'affaires économique	8 017	9 477	+ 18,2 %	+ 9,7 %
Chiffre d'affaires consolidé	7 233	8 538	+ 18,0 %	+ 9,2 %
Marge Opérationnelle	303	364	+ 20,2 %	
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	4,2 %	4,3 %	+ 0,1 point	
Résultat net – Part du Groupe	126	168	+ 32,6 %	
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	1,7 %	2,0 %		

* À périmètre et changes constants

Structure financière solide et forte génération de cash

Au 31/12/2022

CASH-FLOW LIBRE

243 M€

2,8 %

du chiffre d'affaires
consolidé

DETTE NETTE

1 669 M€

1,9 x EBITDA

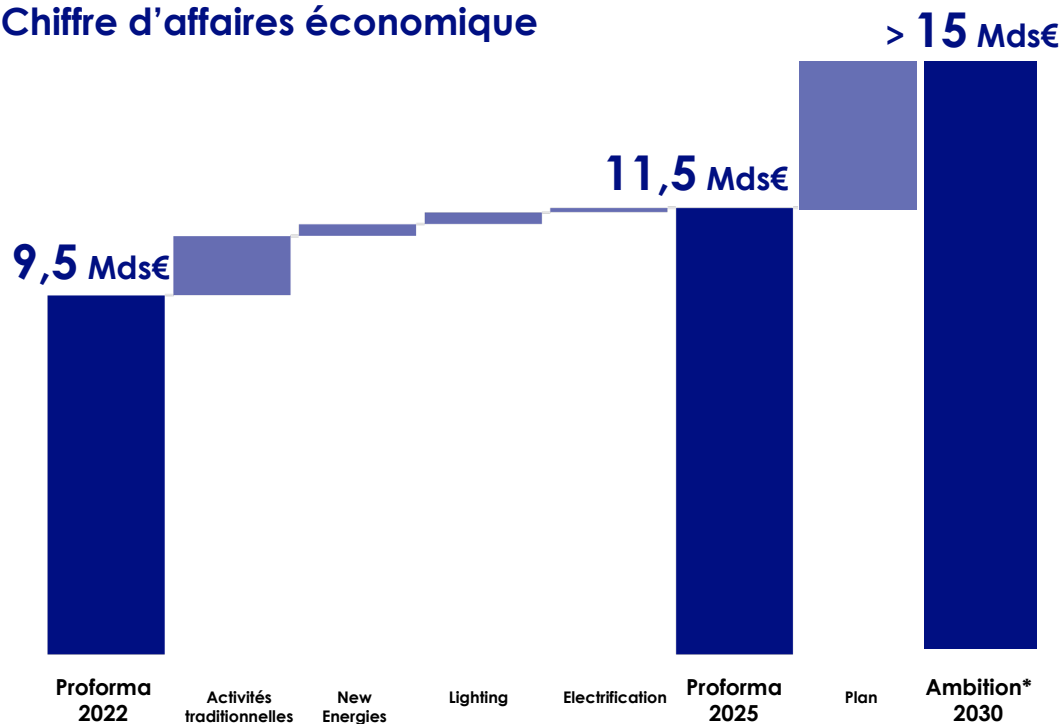
LIQUIDITÉS

2,3 Mds€

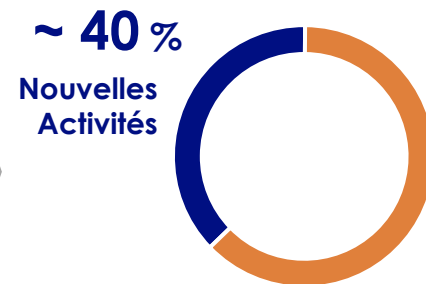
Des objectifs ambitieux à l'horizon 2030

~40 % du chiffre d'affaires proviendra de nouvelles activités

Chiffre d'affaires économique



Chiffre d'affaires économique 2030



* Hypothèses futures basées sur des conditions normales de fonctionnement du marché

GOVERNANCE

Laurent BURELLE



PLASTIC OMNIUM

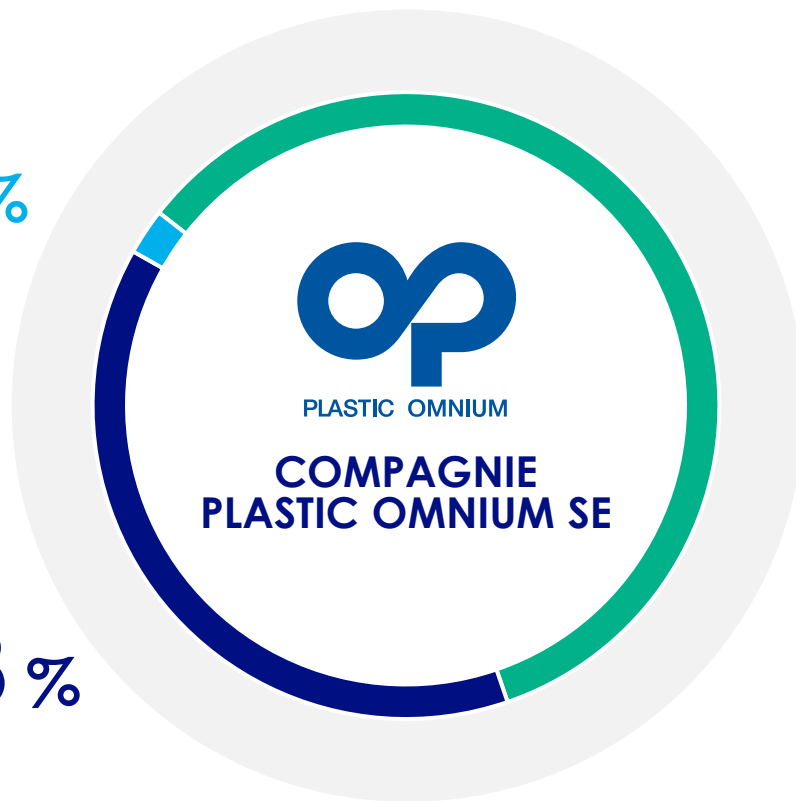


Une entreprise investie sur le long terme

Soutenue par un actionnariat stable

Auto-contrôle
& salariés **2 %**

Flottant **38 %**



60 %



BURELLE S.A.



Dividende proposé

0,39 € par action

Dividende

0,39 €

par action

33,5 %

Taux de distribution

02/05

Détachement du coupon

04/05

Mise en paiement

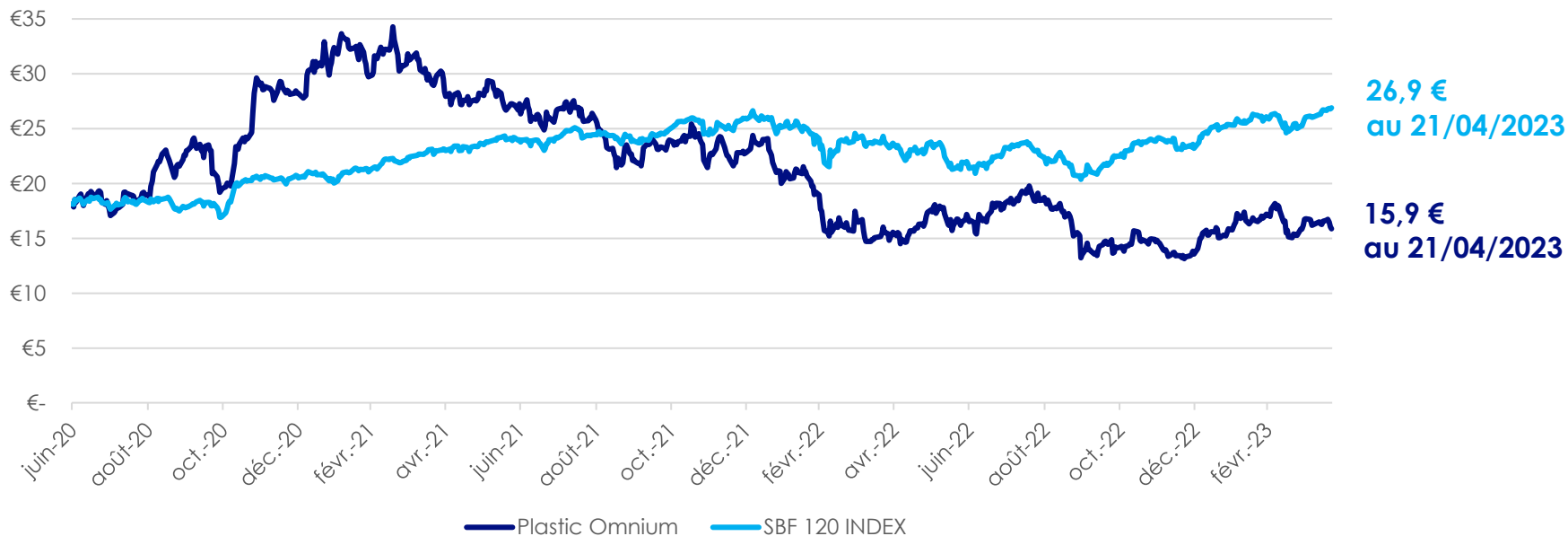


Évolution du cours de Bourse

Dans un contexte économique et géopolitique inédit

Course de bourse de Plastic Omnium et du SBF 120

(du 30/06/2020 au 21/04/2023)



Un Conseil d'Administration expérimenté et aux compétences équilibrées

Une gouvernance qui fixe le cap



LAURENT BURELLE

Président du Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE. Administrateur depuis 1981



LAURENT FAVRE

Directeur Général de Compagnie Plastic Omnium SE. Administrateur depuis 2020



FÉLICIE BURELLE

Directrice Générale Déléguée de Compagnie Plastic Omnium SE. Administratrice depuis 2017



JEAN BURELLE

Administrateur de 1970 à 2021. Censeur depuis le 17 février 2021. Président d'honneur de Compagnie Plastic Omnium SE



ANNE ASENSIO*

Membre du Comité des Rémunérations. Administratrice depuis 2011



MARTINA BUCHHAUSER*

Administratrice depuis 2022



AMANDINE CHAFFOIS

Administratrice représentant les salariés depuis 2019



ANNE-MARIE COUDERC

Présidente du Comité des Nominations et de la RSE. Membre du Comité des Rémunérations. Administratrice depuis 2010



PROF. DR BERND GOTTSCHALK

Administrateur depuis 2009



IRENEUSZ KAROLAK

Administrateur représentant les salariés depuis 2019



VINCENT LABRYÈRE

Membre du Comité des Comptes. Administrateur depuis 2002



PAUL HENRY LEMARIÉ

Président-Directeur Général de Burelle Participations. Administrateur depuis 1987



ÉLIANE LEMARIÉ

Représentante permanente de Burelle SA, membre du Comité des Nominations et de la RSE. Administratrice depuis 2009



LUCIE MAUREL AUBERT*

Présidente du Comité des Comptes et membre du Comité des Nominations et de la RSE. Administratrice depuis 2015



ALEXANDRE MÉRIEUX*

Président du Comité des Rémunérations. Administrateur depuis 2018



CÉCILE MOUTET

Administratrice depuis 2017



ÉLISABETH OURLIAC*

Administratrice depuis décembre 2022



VIRGINIE FAUVEL

Nouvelle administratrice proposée à l'Assemblée Générale 2023

Au 31 décembre 2022

9 femmes
& 7 hommes

5 administrateurs indépendants

2 administrateurs salariés

Des services dédiés à nos actionnaires

Pour une communication transparente et efficace

LETTRES AUX ACTIONNAIRES



RÉUNIONS ACTIONNAIRES



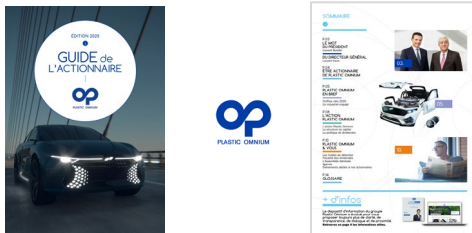
AGENDA ACTIONNAIRES 2023



VISITE DE SITES HYDROGÈNE HERENTALS & GENK

JEUDI 30 NOVEMBRE

GUIDE DE L'ACTIONNAIRE



VISITES DE SITES



RÉUNION D'ACTIONNAIRES INDIVIDUELS PARIS

JEUDI 7 DÉCEMBRE

QUESTIONS / RÉPONSES



PLASTIC OMNIUM



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



PLASTIC OMNIUM



VOTE DES RÉSOLUTIONS



PLASTIC OMNIUM



De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2022 desquels il résulte

un bénéfice net de 196 349 004 euros

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

- Proposition d'un dividende de **0,39 € par action**
- Date de mise en paiement : le **4 mai 2023**
- Solde en report à nouveau

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

TROISIÈME RÉOLUTION

Approbation des comptes consolidés

de l'exercice clos le 31 décembre 2022 faisant apparaître **un bénéfice net part du Groupe de 167 M€**

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

QUATRIÈME RÉOLUTION

Approbation d'une convention en application des dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce (Ancienne convention reconduite par tacite reconduction au cours de l'exercice 2022)

Approbation de la tacite reconduction de la convention avec la société BPO-B. PLAS Plastic Omnium Automotiv Plastik Ve Metal Yan Sanayi A.S.

(Rapport spécial des Commissaires au Comptes - pages 373 et 374 du Document d'Enregistrement Universel 2022)

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

CINQUIÈME RÉOLUTION

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés (anciennes conventions s'étant poursuivies au cours de l'exercice 2022)

Constatation des conventions antérieurement conclues par la Société et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2022

(Rapport spécial des Commissaires au Comptes - pages 373 et 374 du Document d'Enregistrement Universel 2022)

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

SIXIÈME RÉOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond

- Nombre maximum d'actions pouvant être acquises par la société : ne pourra excéder **10 % du capital**
- Prix maximum d'achat : **80 € par action**
- Durée de l'autorisation : **18 mois**

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

SEPTIÈME RÉOLUTION

Non-renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Anne Aensio



De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

HUITIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Félicie Burelle

(biographie de Mme Félicie Burelle :
pages 72 et 85 du Document d'enregistrement universel 2022)



De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

NEUVIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Cécile Moutet

(biographie de Mme Cécile Moutet :
pages 82 et 85 du Document d'enregistrement universel 2022)



De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

DIXIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Vincent Labruyère

(biographie de M. Vincent Labruyère :
pages 77 et 85 du Document d'enregistrement universel 2022)



De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

ONZIÈME RÉOLUTION

Ratification de la nomination provisoire de Mme Élisabeth Ourliac en qualité d'administrateur

(biographie de Mme Élisabeth Ourliac :
pages 82 et 85 du Document d'enregistrement universel 2022)



De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

DOUZIÈME RÉOLUTION

Nomination d'un nouvel administrateur (Mme Virginie Fauvel)

(biographie de Mme Virginie Fauvel :
page 86 du Document d'enregistrement universel 2022)



De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

TREIZIÈME RÉOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023, conformément à l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce

(détails pages 113 à 115 du Document d'enregistrement universel 2022)

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

QUATORZIÈME RÉOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2023, conformément à l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce

(détails pages 113 à 119 du Document d'enregistrement universel 2022)

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

QUINZIÈME RÉOLUTION

Approbation de la politique de rémunération de la Directrice Générale Déléguée pour l'exercice 2023, conformément à l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce

(détails pages 113 à 119 du Document d'enregistrement universel 2022)

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

SEIZIÈME RÉOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2023, conformément à l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce

(détails page 113 du Document d'enregistrement universel 2022)

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

Approbation de l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 conformément à l'article L. 22-10-34 I du Code de commerce

(détails pages 101 à 112 du Document d'enregistrement universel 2022)

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

DIX-HUITIÈME RÉOLUTION

Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à M. Laurent Burelle, Président du Conseil d'Administration

(détails pages 102 à 112 du Document d'enregistrement universel 2022)

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTION

Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à M. Laurent Favre, Directeur Général

(détails pages 102 à 112 du Document d'enregistrement universel 2022)

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

VINGTIÈME RÉOLUTION

Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Mme Félicie Burelle, Directrice Générale Déléguée

(détails pages 102 à 112 du Document d'enregistrement universel 2022)

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

VINGT-ET-UNIÈME RÉOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

VINGT-DEUXIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions et/ou de valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription

- **Émission avec offre au public avec maintien du droit préférentiel de souscription**
- Montants maximum : **6 M€ (actions) et 2 Mds€ (valeurs mobilières)**
Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (23^e à 27^e résolutions)
- Durée de validité : **26 mois**

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

VINGT-TROISIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription

- **Émission avec offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription**
- Montants maximum : **6 M€ (actions) et 2 Mds€ (valeurs mobilières)**
Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (22^e et 24^e à 27^e résolutions)
- Durée de validité : **26 mois**

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

VINGT-QUATRIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé au profit d'investisseurs qualifiés ou au profit d'un cercle restreint d'investisseurs dans la limite de 20 % du capital

- **Émission « réservée » à des investisseurs privés avec suppression du droit préférentiel de souscription**
- **Montants maximum : 2 M€ (actions) et 750 M€ (valeurs mobilières)**
Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (22^e, 23^e et 25^e à 27^e résolutions)
- **Durée de validité : 26 mois**

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

VINGT-CINQUIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre, avec ou sans droit préférentiel de souscription, en application des 22^e à 24^e résolutions dans la limite de 15 % de l'émission initiale

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

VINGT-SIXIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature de titres de capital

- **Émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, destinée à rémunérer des apports en nature de titres de sociétés tierces**
- **Montants maximum : 2 M€ (actions) et 750 M€ (valeurs mobilières)**
Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (22^e à 25^e et 27^e résolutions)
- **Durée de validité : 26 mois**

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

VINGT-SEPTIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence pour autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature de titres de capital dans le cadre d'une offre publique d'échange

- **Émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, destinée à rémunérer des apports en nature de titres de sociétés dans le cadre d'une opération d'offre publique d'échange initiée par la Société**
- **Montants maximum : 6 M€ (actions) et 750 M€ (valeurs mobilières)**
Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (22^e à 26^e résolutions)
- **Durée de validité : 26 mois**

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

VINGT-HUITIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

VINGT-NEUVIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour mettre les statuts de la Société en harmonie avec les dispositions législatives et réglementaires

Les modifications statutaires décidées dans le cadre de cette autorisation sont soumises à la ratification de l'Assemblée Générale des actionnaires

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

TRENTIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

Pouvoirs pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prescrites par la loi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 - Avertissement

Les informations contenues dans ce document (les "Informations") ont été préparées par la Compagnie Plastic Omnium SE (la "Société") uniquement à titre d'information. Les Informations sont la propriété de la Société et sont confidentielles. Cette présentation et son contenu ne peuvent être reproduits, distribués ou publiés, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à toute autre personne pour quelque raison que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de la Société.

Les Informations ne sont pas destinées à et ne constituent pas une offre ou une invitation à acheter ou vendre ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de vente de tout titre ou instrument financier ou de contribuer à une stratégie de marché. Elles ne constituent pas non plus une recommandation ou un conseil concernant l'investissement dans un quelconque titre ou instrument financier et ne doivent pas être interprétées comme une proposition, ou une sollicitation concernant, des services liés aux titres ou instruments financiers de la société. Cette présentation consiste en des informations fournies sous forme de résumé et ne prétend pas être complète. Cette communication ne constitue ni un prospectus, ni une déclaration de produit, ni un autre document d'offre aux fins du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié de temps à autre et mis en œuvre dans chaque État membre de l'Espace économique européen et conformément aux lois et règlements français.

Cette présentation contient certaines projections et déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur une série d'hypothèses, tant générales que spécifiques, notamment l'application de principes et méthodes comptables conformes aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Ces déclarations prospectives ont également été élaborées à partir de scénarios basés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans le contexte d'un environnement concurrentiel et réglementaire donné. La Société estime que ces déclarations sont fondées sur des hypothèses raisonnables. Ces déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes, y compris des questions qui ne sont pas encore connues de la Société ou de sa Direction ou qui ne sont pas actuellement considérées comme importantes, et rien ne garantit que les événements prévus se produiront ou que les objectifs fixés seront effectivement atteints. Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats anticipés dans les déclarations prospectives comprennent, entre autres, l'environnement géopolitique (y compris le conflit militaire russo-ukrainien en cours), les tendances générales de l'activité économique et des marchés sur lesquels opère la Société en particulier, les changements réglementaires et prudentiels, et le succès des initiatives stratégiques, opérationnelles et financières de la Société.

Sauf si la loi applicable l'exige, la Société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les informations ou déclarations prospectives, les opinions, les projections, les prévisions ou les estimations énoncées dans le présent document. Les investisseurs sont invités à prendre en compte les facteurs d'incertitude et de risque susceptibles d'affecter les opérations de la Société lorsqu'ils examinent les informations contenues dans ces déclarations prospectives. Les personnes recevant ce document ne doivent pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives. Dans toute la mesure permise par la loi, ni la Société ni aucune de ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, conseillers et employés ne peuvent être tenus responsables (par négligence ou autrement) de toute perte ou de tout dommage direct ou indirect pouvant être subi par un destinataire du fait de l'utilisation ou de la confiance accordée à tout ce qui est contenu ou omis dans ce document et dans la présentation connexe ou à toute autre information ou matériel découlant de toute utilisation de ces supports de présentation ou de leur contenu ou découlant autrement de ces supports.

En recevant ce document et/ou en assistant à la présentation, vous serez réputé avoir déclaré, garanti et vous être engagé à avoir lu et compris l'avis ci-dessus et à vous conformer à son contenu.



PLASTIC OMNIUM

www.plasticomnium.com

